



Transports et déplacements, les chiffres clés 2019

Sommaire

Les déplacements domicile-travail ... p.2	
Les transports collectifs	4
Le vélo	6
La voiture	8
Le stationnement	10
Les nuisances environnementales	12
La sécurité routière	14
L'intermodalité avec les TC	14
Les deux roues motorisés	15

La plaquette « chiffres clés » de l'Observatoire des déplacements a pour vocation de fournir un ensemble de données de référence autour de l'offre et de l'usage des différents modes de déplacements en lien avec l'agglomération lyonnaise.

La présente édition aborde la question du fonctionnement des territoires du point de vue des déplacements domicile-travail. Au-delà de l'usage et des offres des différents modes, cet angle d'observation permet d'aborder également les phénomènes qui structurent les pratiques de déplacement sur le territoire.



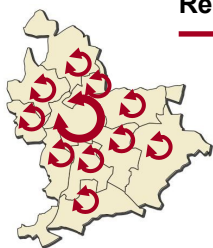


Les déplacements domicile-travail

Typologie des relations en lien avec l'agglomération lyonnaise

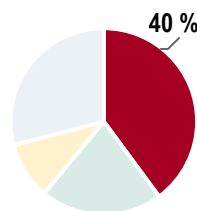
Les déplacements domicile-travail sont d'une importance particulière dans la mobilité générale, d'une part parce qu'ils constituent en moyenne le quart de la demande quotidienne de déplacements (et environ 40 % en heure de pointe) et la moitié des distances parcourues, et d'autre part car cette relation structure notre rapport aux territoires que nous pratiquons au quotidien.

Relations internes aux bassins de vie

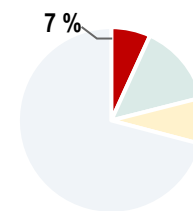


- Le motif travail représente 19 % des déplacements internes aux bassins de vie (EDGT 2015)
- Distance moyenne 2016 : 2,8 Km
- Part modale de la voiture : 38 % (-8 points depuis 2006)
- 17 000 actifs utilisant la voiture depuis 2006

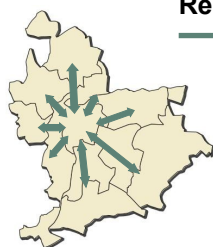
Part des actifs par type de relations



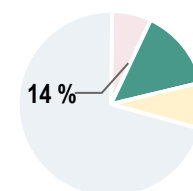
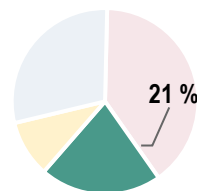
Part des distances domicile-travail cumulées



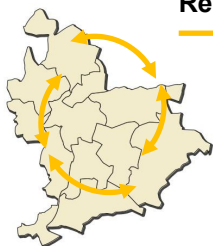
Relations radiales



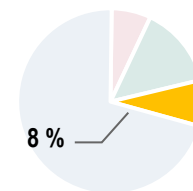
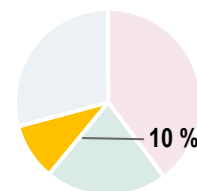
- Le motif travail représente 39 % des déplacements radiaux (EDGT 2015)
- Distance moyenne 2016 : 8,4 Km
- Part modale de la voiture : 61 % (-10 points depuis 2006)
- 10 000 actifs utilisant la voiture depuis 2006



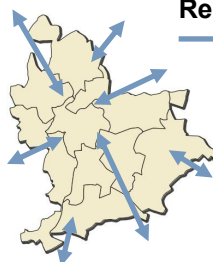
Relations de périphérie à périphérie



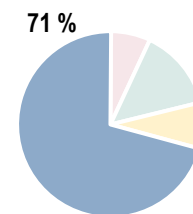
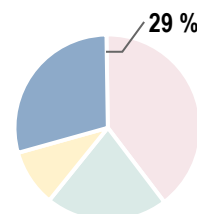
- Le motif travail représente 41 % des déplacements de périphérie à périphérie (EDGT 2015)
- Distance moyenne 2016 : 10,2 Km
- Part modale de la voiture : 88 % (-2 points depuis 2006)
+ 5 000 actifs utilisant la voiture depuis 2006



Relations externes

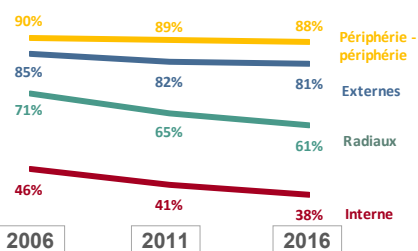


- Le motif travail représente 49 % des déplacements en lien avec l'extérieur de la Métropole de Lyon (EDGT 2015)
- Distance moyenne 2016 : 30,5 Km
- Part modale de la voiture : 81 % (-4 points depuis 2006)
+ 19 000 actifs utilisant la voiture depuis 2006



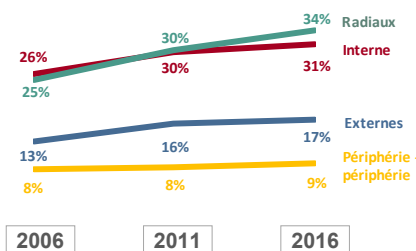
Part modale de la voiture

par type de relation domicile-travail 2006-2016



Part modale des transports collectifs

par type de relation domicile-travail 2006-2016



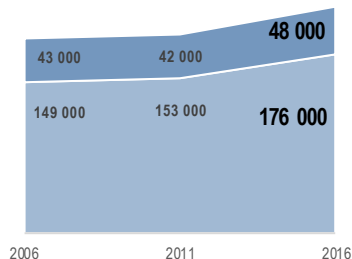
En 2016

- 670 000 actifs travaillant en lien avec l'agglomération lyonnaise ;
- 470 000 actifs travaillant en lien avec Lyon-Villeurbanne ;
- 9 600 000 Km cumulés pour les distances domicile-travail

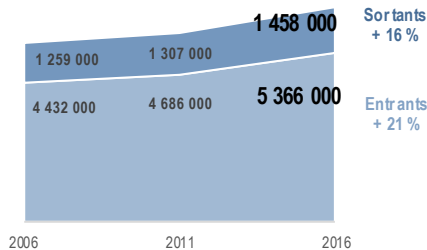
Sources :
Insee : RP 2006, 2011, 2016
Sytral, EDGT 2015

Relations domicile travail, l'agglomération lyonnaise dans l'inter-Scot

Evolution 2006-2016 des actifs entrants et sortants de l'agglomération lyonnaise (hors internes)

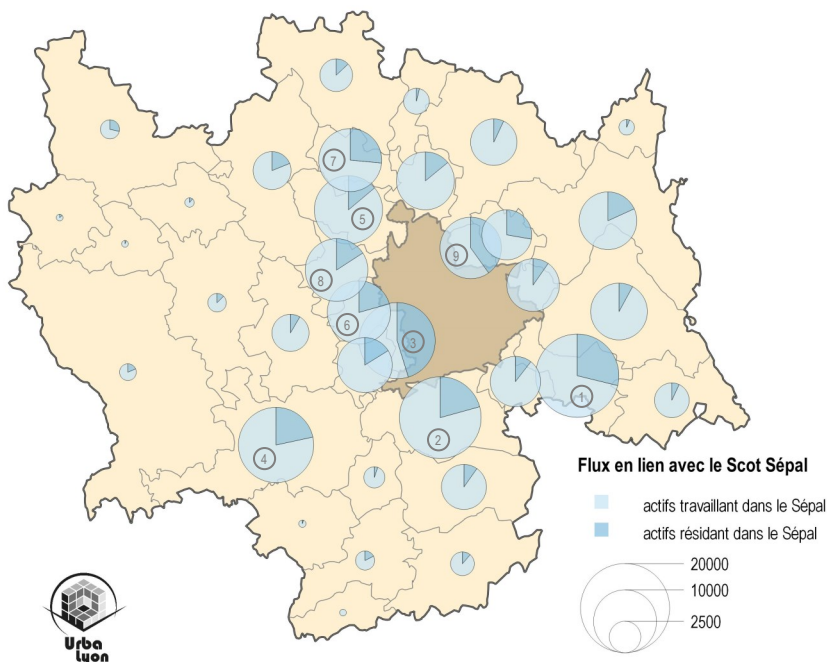


Evolution 2006-2016 des distances cumulées domicile-travail en lien avec l'agglomération lyonnaise



- Depuis 2006, une croissance plus marquée des flux entrants
- Pour chaque actif sortant, 3,7 actifs entrants
- Distance moyenne :
Entrants : 30,5 Km
Sortants : 30,4 Km
- Les distances de déplacement croissent plus vite que les actifs

Nombre d'actifs en lien avec l'agglomération lyonnaise par EPCI dans le périmètre inter-Scot en 2016



EPCI présentant les échanges les plus importants avec l'agglomération lyonnaise (nombre d'actifs concernés et part des actifs de l'agglomération lyonnaise)

EPCI	nombre d'actifs concernés	part des actifs de l'agglomération lyonnaise
CAPI ①	17 500	29%
Vienne-Condrieu ②	17 000	21%
Vallée du Garon ③	14 700	45%
Saint-Etienne Métropole ④	14 400	22%
Beaujolais Pierres Dorées ⑤	11 700	14%
Vallons du Lyonnais ⑥	10 100	21%
Villefranche Beaujolais Saône ⑦	10 100	26%
Pays de l'Arbresle ⑧	10 000	16%
Miribel et du Plateau ⑨	9 500	40%
reste	109 000	16%
total	224 000	21%

Lecture de la carte

Les camemberts représentent les échanges entre le Scot de l'agglomération lyonnaise et les intercommunalités de l'Interscot. Le bleu clair représente la part des actifs de l'EPCI allant travailler dans l'agglomération lyonnaise et le bleu foncé les actifs résidant dans l'agglomération lyonnaise et travaillant dans l'EPCI concernée.

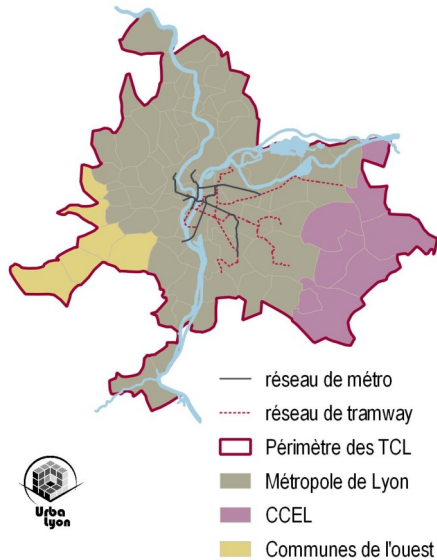
Données de cadrage

	Lyon-Villeurbanne		Reste Métropole de Lyon		Reste agglomération lyonnaise		Reste SMT AML		Reste Interscot	
	2016	Evolutions 2006/2016	2016	Evolutions 2006/2016	2016	Evolutions 2006/2016	2016	Evolutions 2006/2016	2016	Evolutions 2006/2016
Population	646 000	10%	701 000	11%	65 000	10%	1 166 000	7%	696 000	9%
Emplois	376 000	10%	324 000	7%	34 000	26%	439 000	2%	230 000	3%
Taille moyenne des ménages	1,93	-6%	2,41	-3%	2,60	-7%	2,33	-4%	2,31	-4%
Part des actifs résidents	35%	- 6 points	25 %	- 1 point	19 %	- 2 points	29 %	- 5 points	25 %	-5 points
Part des TC - migrations sortantes	42 %	+ 10 points	22 %	+ 5 points	6 %	+ 1 point	9 %	+ 2 points	5 %	inchangé
Part des TC - migrations entrantes	42 %	+ 10 points	14 %	+ 3 points	4 %	+ 1 point	5 %	inchangé	2 %	inchangé



Les transports collectifs

Les TCL



Le réseau TCL se structure autour de 4 lignes de métro, 6 lignes de tramway, 2 lignes de funiculaire et 138 lignes de bus maillant toute l'agglomération et garantissant fréquence et rapidité pour les principaux flux de déplacements en son sein. Près de 2 millions de voyages sont effectués quotidiennement sur le réseau et cette fréquentation augmente de plus de 2% par an, en lien avec l'augmentation conjointe de l'usage individuel des transports collectifs (nombre de voyages par personne) et de la population elle-même.

L'offre

Année 2018

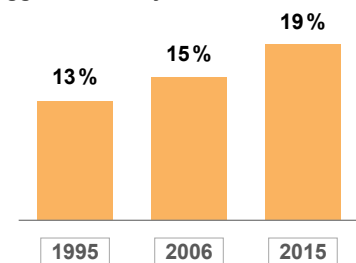
- 4 lignes de métro, sur 32 km
- 2 lignes de funiculaires, sur 1,2 km
- 5 lignes de tramway, sur 64,3 km
- 128 lignes de surfaces régulières
- 19,2 km/h en vitesse commerciale moyenne pour le réseau complet
- 139 km de couloirs de site propre bus marqués au sol ou séparés
- 56 205 000 kms parcourus
- 6 322 251 milliers de P.K.O.

Les usages

Année 2018

- 1 921 000 voyages par jour ouvré, dont :
 - 867 000 en métro ou funiculaire (47 %)
 - 682 000 en bus (36 %)
 - 372 000 en tramway (17 %)
- Taux de correspondance sur le réseau : 1,6 voyage par déplacement en moyenne
- 548 200 abonnés TCL
- 74% des déplacements du réseau TCL sont effectués avec abonnement.

Evolution de la part modale des TCU dans l'agglomération lyonnaise



Périmètre d'observation : Périmètre TCL

Sources : Keolis, Sytral, EMD 1995, 2006, EDGT 2015

Définitions

P.K.O : nombre de places offertes x kilomètres parcourus par an

Voyage : correspond à chaque montée dans un véhicule TCL.

Un déplacement en TC urbains peut donc inclure plusieurs voyages

Taux de correspondance : nombre moyen de voyages lors d'un déplacement

Les tarifications intermodales

Transports urbains et ferroviaire

Année 2018

Abonnements OÙRA

- TCL + TER : 125 169
- TCL + TER + TAG : 1 218

Abonnements T-LIBRE

- « S » TCL + TER (uniquement dans le PTU) : 34 640
- « M » TCL + TER + ...
 - STAS : 21 667
 - L'VA : 4 358
 - RUBAN : 13 449

Transports urbains et départementaux

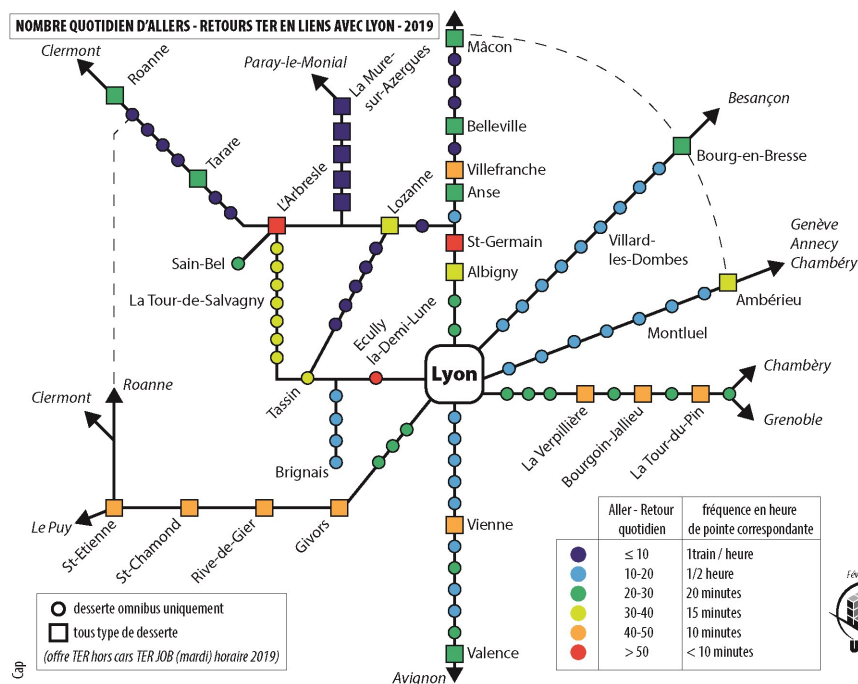
Année 2018

Abonnements Rhône Pass : 2 939

Abonnements Isère Pass : 10 502

Le TER

L'offre Année 2019



Sources : SNCF horaires 2019

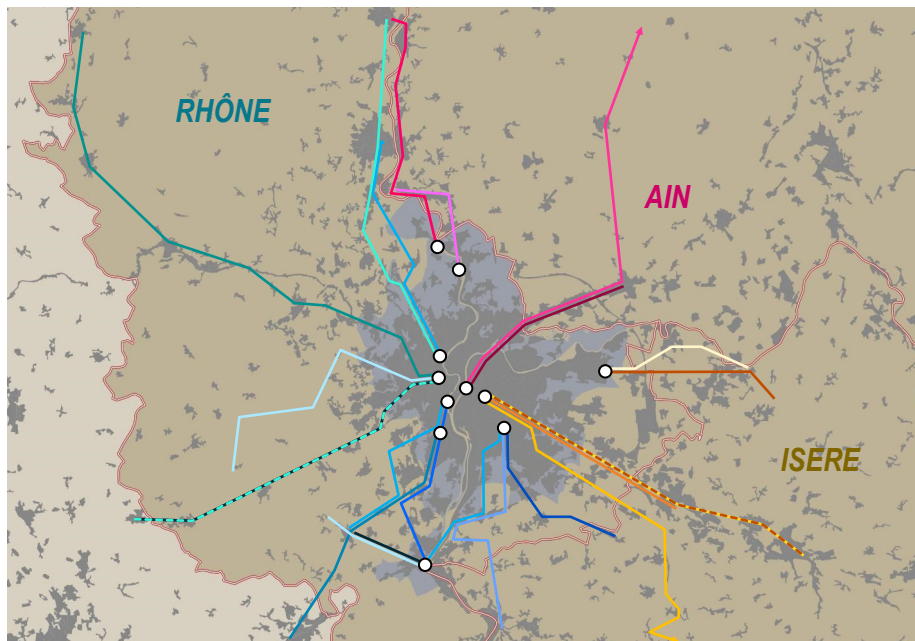
Part modale Année 2015

- 8 % des déplacements d'échanges avec l'agglomération lyonnaise

Source : Sytral, EDGT 2015

Les transports interurbains

Lignes départementales en lien avec l'agglomération lyonnaise



L'usage Années 2015-2017

Evolution du nombre moyen de montées descentes par jour ouvrable pour les branches desservant Lyon
(hors gares lyonnaises et gare d'Ecully la Demi-Lune)

Vers ou depuis ...	2017	variation 2015-2017
SAINT - ETIENNE	25 600	9%
VALENCE	24 800	4%
MACON	20 800	3%
NORD-ISERE	17 200	8%
BOURG EN BRESSE	12 800	5%
AMBERIEU	12 200	4%
OUEST-LYONNAIS	10 200	17%
ROANNE	8 900	4%
PARAY LE MONIAL*	400	-34%
somme des radiales	132 800	6%

* La ligne de Paray le Monial a été fermée de mai à décembre 2017

Sources : SNCF opendata 2019

L'offre et l'usage Année 2018

Nombre de lignes en lien avec l'agglomération lyonnaise et nombre de voyages/jour
(hors scolaires)

- Cars du Rhône : 13 lignes - 8 000 voy/jour
- Cars de l'Ain : 4 lignes - 2 000 voy/jour
- Transisère : 7 lignes - 2 500 voy/jour

Sources : Sytral, Cars de l'Ain, Transisère

Part modale Année 2015

- 3 % des déplacements d'échanges avec l'agglomération lyonnaise

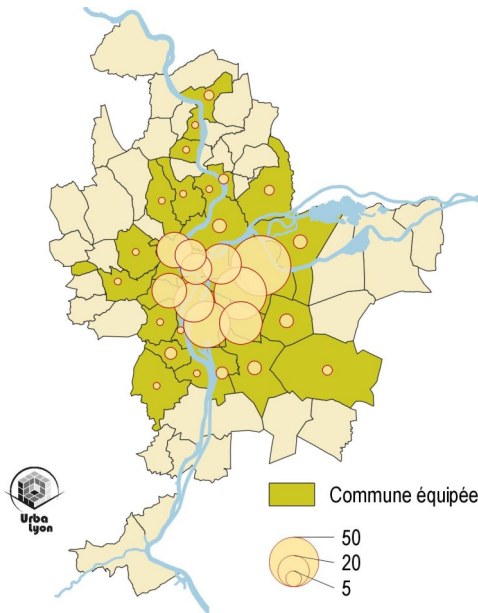
Source : Sytral, EDGT 2015



Le vélo

L'infrastructure

Vélo'v : communes équipées et nombre de stations (12/2019)



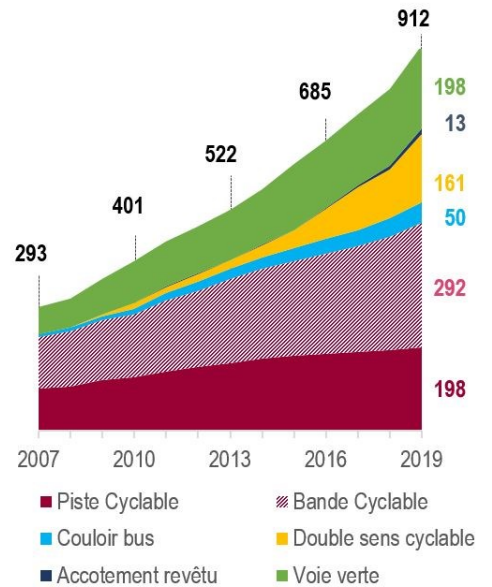
L'offre

Année 2018/2019

- 812 km d'aménagements cyclables, dont 192 km de pistes séparées
- 13 817 arceaux vélos sur voirie
- 413 stations Vélo'v dans la Métropole de Lyon pour 8 590 bornes
- 1 060 places dans les espaces sécurisés vélos des parkings publics
- 600 places dans les box sécurisés en gare TER

Sources : Métropole de Lyon, DUCV

Evolution du nombre de km d'aménagements cyclables dans la Métropole de Lyon selon le type (hors continuités cyclables)

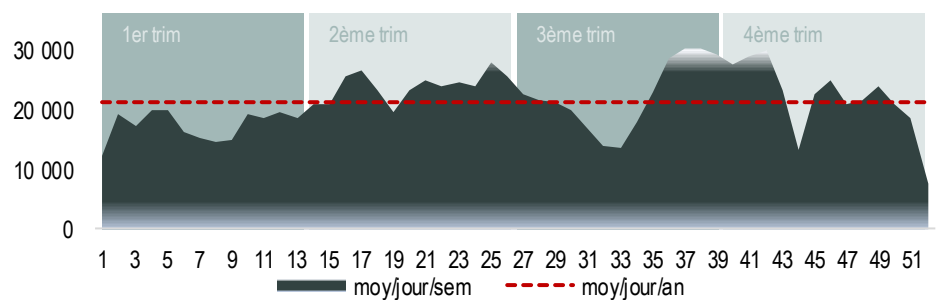


Le cordon hypercentre

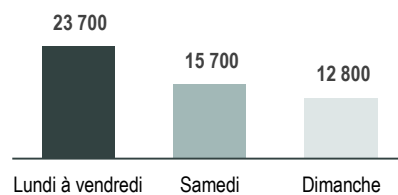
Compteurs mobilisés pour la réalisation du cordon vélo hypercentre



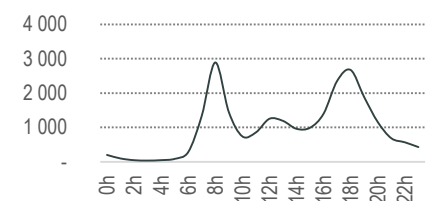
Nombre moyen d'entrées sorties de l'hypercentre par jour ouvré selon la semaine en 2018



Nombre moyen d'entrées sorties selon la période de la semaine en 2018 (hors congés scolaires)



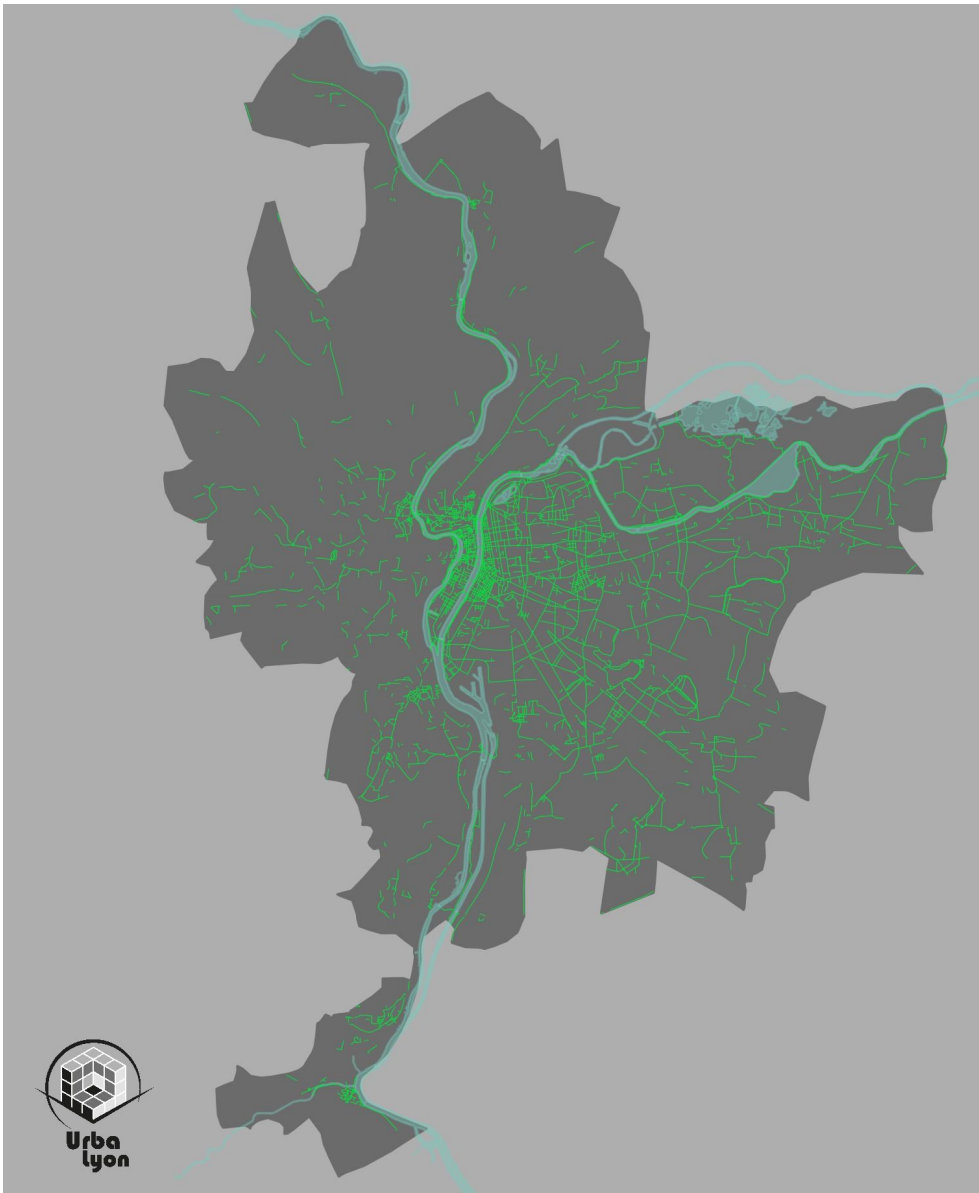
Nombre moyen d'entrées sorties selon l'heure de la journée en 2018 (jours ouvré, hors congés scolaires)



- La semaine la plus chargée est celle qui précède les vacances de la Toussaint
- Hors congés scolaires, le trafic des samedi représente 2/3 du volume des jours ouvrés et les dimanches la moitié

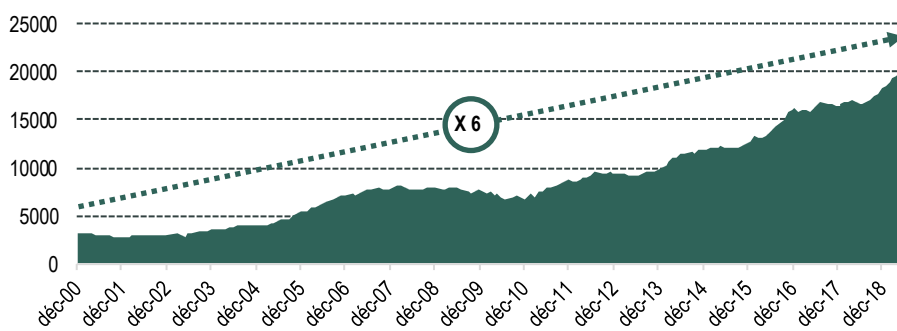
Sources : Métropole de Lyon, DUCV

Aménagements cyclables de la Métropole de Lyon en 2019



Sources : Métropole de Lyon, DUCV

16 points de comptage manuels : Evolution de la moyenne mensuelle du nombre de vélos sur 1 an



Sources : Métropole de Lyon, DUCV

Part modale

Année 2015

- 3 % des déplacements internes à la Métropole de Lyon

Source : Sytral, EDGT 2015



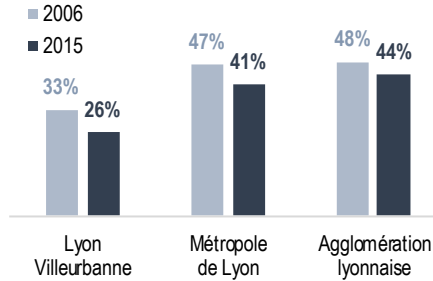
La voiture

Partis modales

Périmètre d'observation : Bassin de vie Centre, Métropole, Séal

Sources: Sytral, EMD 2006, EDGT 2015

Part modale de la voiture selon les secteurs (déplacements internes et tous motifs)



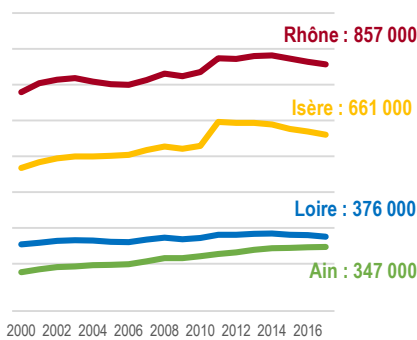
Le parc de véhicules particuliers



Périmètres: Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône

Sources: Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO), SDES

Parc de véhicules particuliers et commerciaux de 2000 à 2017 (véhicules ≤ 15 ans)



Véhicules particuliers et commerciaux selon leur vignette crit'air 01/01/2019

	Ain	Isère	Loire	Rhône
Crit'air E	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%
Crit'air 1	19,0%	19,0%	16,7%	21,2%
Crit'air 2	34,6%	32,9%	32,8%	35,8%
Crit'air 3	27,6%	28,8%	29,2%	26,8%
Crit'air 4	10,7%	11,3%	12,1%	9,7%
Crit'air 5	2,8%	2,9%	3,3%	2,3%
Non classées	5,0%	4,9%	5,8%	3,9%

Immatriculations en 2018 dans le département du Rhône :

- 3 900 véhicules électriques ou hybrides (6% des immatriculations)
- 27 800 véhicules diesels (46% des immatriculations)
- 28 700 véhicules essence (47 % des immatriculations)

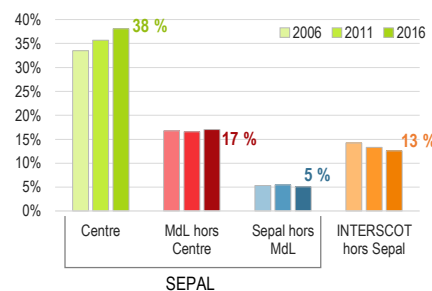
Motorisation des ménages



Sources :Insee RP 2006-2011-2016

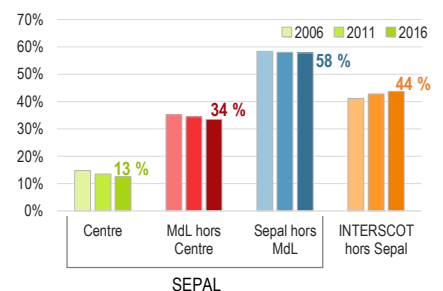
Sans voiture Années 2006-2016

Part des ménages sans voiture selon le périmètre en 2006, 2011 et 2016

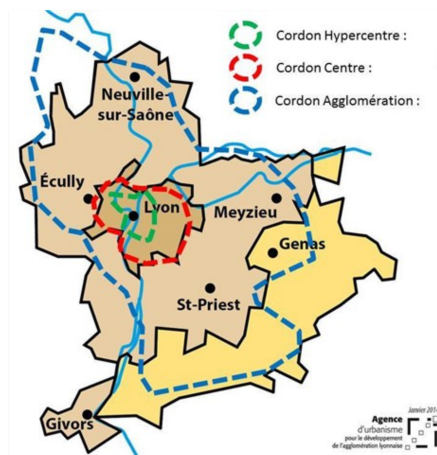


2 voitures ou plus Années 2006-2016

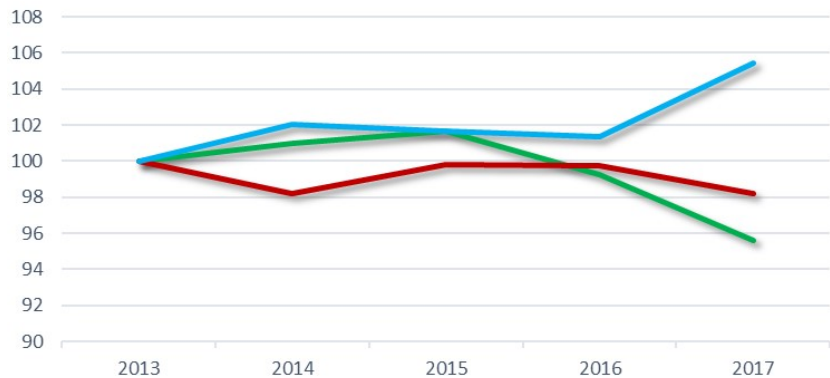
Part des ménages avec 2 voitures ou plus selon le périmètre en 2006, 2011 et 2016



Les cordons trafic routier

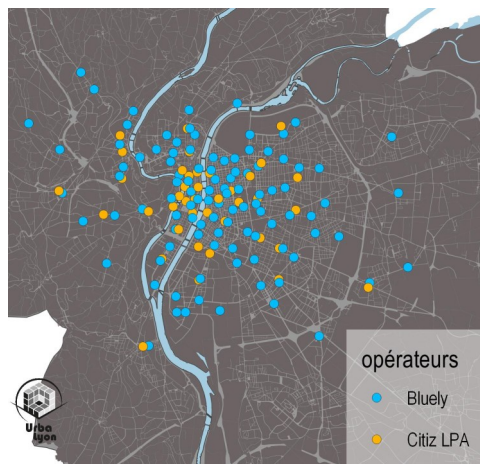


Evolution de la somme du trafic moyen en jour ouvrable sur les 3 cordons (base 100 en 2013)



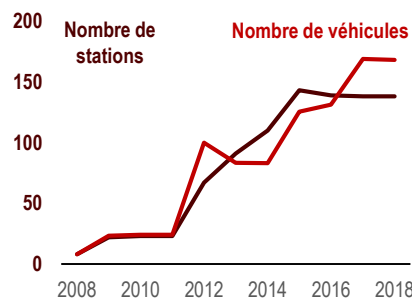
Sources : Observatoire des déplacements

L'autopartage



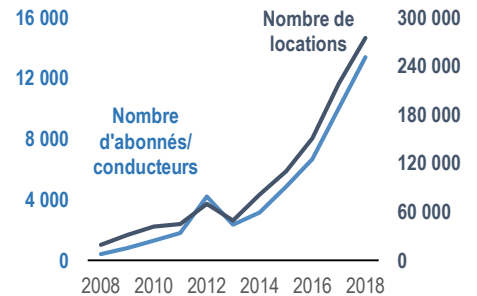
L'offre Année 2018

- 138 stations
- 504 véhicules



Les usages Année 2018

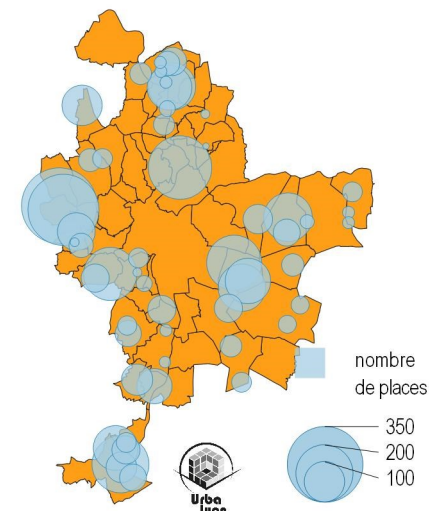
- 275 000 locations en 2018
- 13 400 abonnés en 2018



Sources : Citiz LPA (autolib), Yeal, Bluely

Le covoiturage

Aires de covoiturage dans la Métropole 2019



L'offre Année 2019

- Portail Covoiturage GL
- Auto Hop Val de Saône
- LANE (expérimentation de lignes de covoiturage entre l'agglomération lyonnaise et la CAPI jusqu'à fin 2019 avec 3200 inscrits, 170 trajets par semaine et 18 lignes)
- 59 aires de covoiturage dans la MdL

Les usages Année 2019

- 28 000 inscrits au portail covoiturage Grand Lyon
- 22% covoiturent sur un trajet régulier
- 30 Km en moyenne
- 2,46 personnes par voiture en moyenne

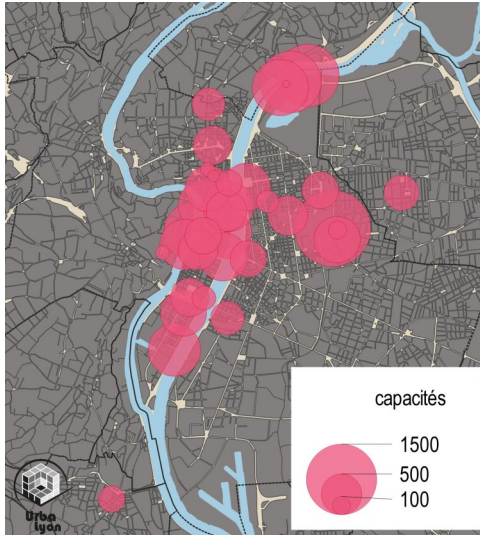
Sources : Métropole de Lyon (DUCV), EFFIA, Q-Park France, Indigo, Lyon Parc Auto, septembre 2019



Le stationnement

Stationnement public concédé

Parkings concédés par la Métropole de Lyon en 2018



L'offre Année 2018

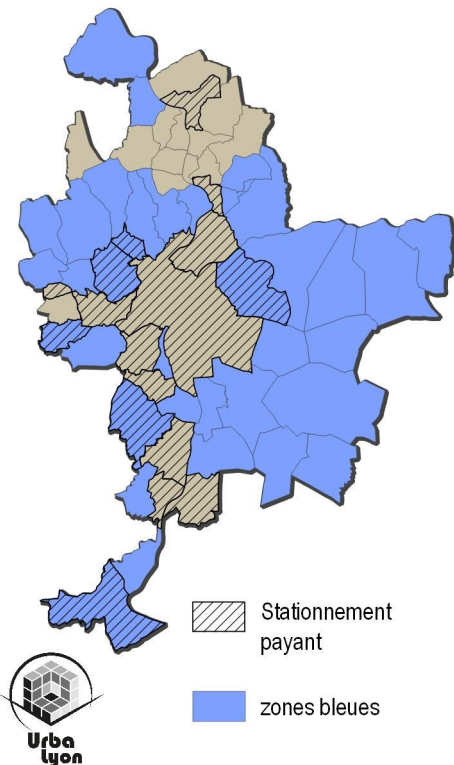
- 16 400 places en parcs publics concédés par la Métropole de Lyon, dont :
 - 3 950 en gares de Part-Dieu et Perrache
 - 5 600 sur les 1^{er} et 2^e arrondissements de Lyon (hors gare de Perrache)
- Environ 13 000 places en parcs appartenant à des sociétés privées

Les usages Année 2018

- 5 200 000* entrées sans abonnement (-3% depuis 2017)
- 6 050* abonnements « illimités »
- 3 137* abonnements « domicile »** dans les parcs publics LPA de la Métropole de Lyon

* Toutes les données pour l'année 2018
 ** **Abonnement « Domicile »** : réservé aux résidents et soumis à des règles d'utilisation

Stationnement sur voirie



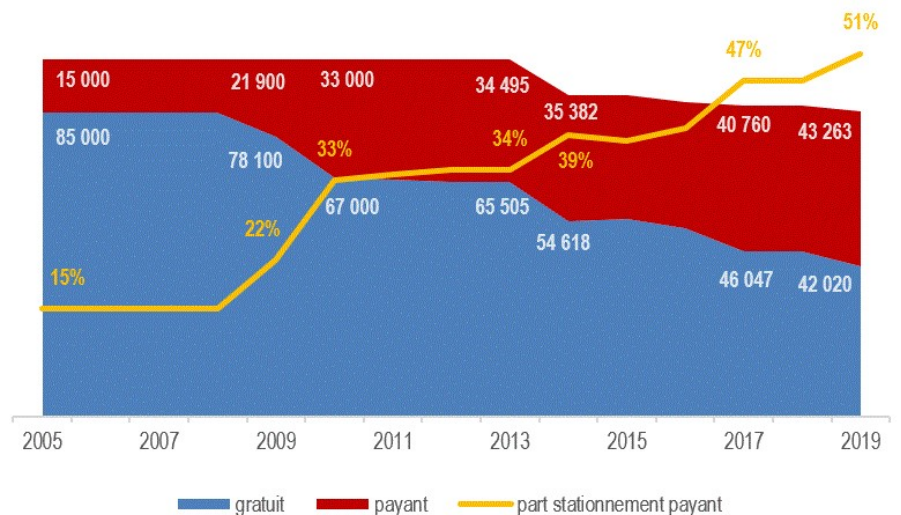
L'offre Année 2019

- Lyon : environ 85 000 places dont 43 300 payantes
- Villeurbanne : 5 700 places payantes

Les usages Année 2019

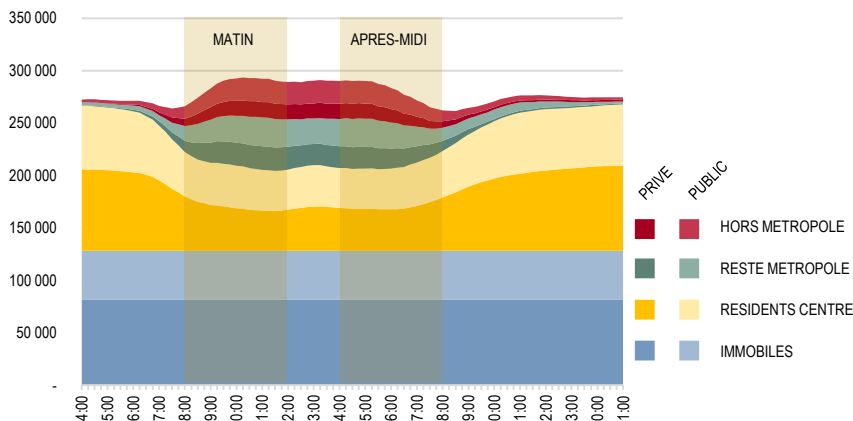
- Lyon : 27 700 vignettes de stationnement résidents actives

Stationnement gratuit et payant sur voirie pour la ville de Lyon 2005-2019



Le stationnement au cours de la journée

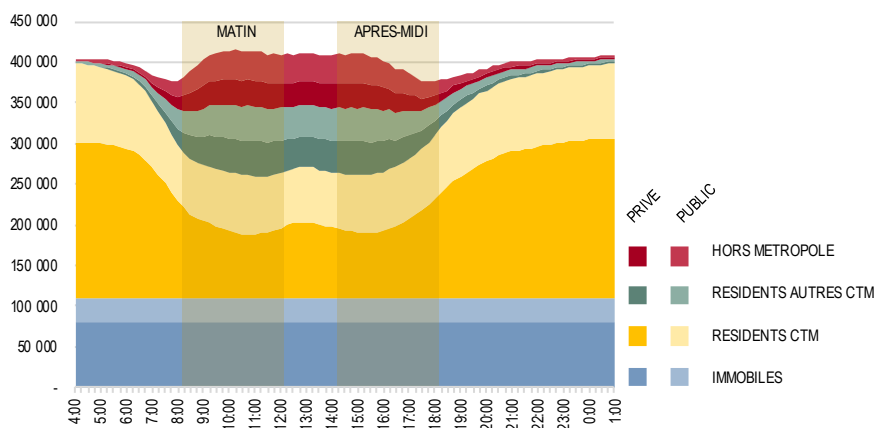
Voitures présentes au cours d'une journée dans Lyon-Villeurbanne selon le secteur de résidence en 2015



Lecture des graphiques :

Dans Lyon-Villeurbanne (premier graphique), environ 120 000 voitures restent immobiles à l'échelle de la journée, dont environ 40 000 sur l'espace public. A midi, le stationnement des non résidents du Centre (reste de la Métropole et hors Métropole) représente environ 80 000 voitures, soit à peu près autant que les résidents de Lyon-Villeurbanne. Le stationnement de ces derniers s'effectue pour moitié sur l'espace public et pour moitié dans du stationnement privé. Les non résidents stationnent quant à eux majoritairement sur l'espace public.

Voitures présentes au cours d'une journée dans le reste de la Métropole de Lyon selon le secteur de résidence en 2015



Nombre et part des véhicules des résidents immobiles en 2015 (Effectif et part 2006)

- Lyon-Villeurbanne : 128 000 - 48% (109 000 - 42%)
- Reste Métropole : 110 000 - 27% (78 000 - 23%)

Part du stationnement réalisé sur une offre publique par les résidents entre 8h00 et 18h00 en 2015 (variation 2006)

- Lyon-Villeurbanne : 41 % (46 %)
- Reste Métropole : 37 % (42 %)

dont sur voirie :

- Lyon-Villeurbanne : 28 % (30 %)
- Reste Métropole : 16 % (16 %)

Part du stationnement réalisé sur une offre publique par les non résidents entre 8h00 et 18h00 en 2015 (variation 2006)

- Lyon-Villeurbanne : 57 % (62 %)
- Reste Métropole : 52 % (62 %)

dont sur voirie :

- Lyon-Villeurbanne : 23 % (28 %)
- Reste Métropole : 10 % (15 %)

Evolutions 2006-2015

L'accroissement de la demande de stationnement entre 2006 et 2015 est en grande partie liée à la croissance du nombre de véhicules immobiles. Dans Lyon-Villeurbanne, ils constituent l'unique source d'augmentation de la demande. Pour le reste de la Métropole de Lyon, la croissance des véhicules immobiles compte pour la moitié de la croissance de la demande.

Du point de vue de la nature du stationnement, ces dix dernières années sont marquées par un recul de la part du stationnement public, recul lié à une baisse de la demande des non résidents des secteurs concernés.

Nombre maximum de véhicules stationnés en 2015 (effectifs 2006, variation)

- Lyon-Villeurbanne : 293 000 (277 000, +6 %)
- Reste Métropole : 415 000 (350 000, +19 %)

dont sur voirie :

- Lyon-Villeurbanne : 86 000 (84 000, +2 %)
- Reste Métropole : 69 000 (60 000, +15 %)

Durée moyenne de stationnement hors domicile en 2015 (variation 2006)

- Lyon-Villeurbanne : 3h12 (+15 min)
- Reste Métropole : 2h41 (+ 8 min)

Sources : Sytral, EMD 2006, EDGT 2015



Les nuisances environnementales

La qualité de l'air

Le transport routier est un important contributeur aux émissions de polluants locaux, et notamment de NOx (deux tiers des émissions totales dues à 93% aux véhicules diesel) et de particules fines (un tiers des émissions totales). La diminution du nombre global de déplacements automobiles conjuguée à l'amélioration des motorisations thermiques conduit à une baisse mécanique de ces émissions malgré l'augmentation de la population et des trafics routiers mesurés sur certains axes.

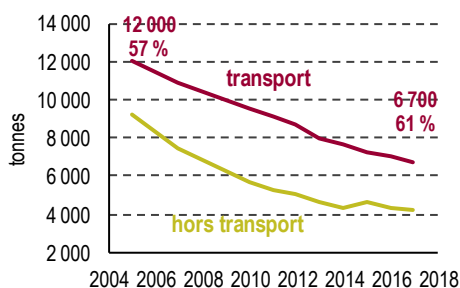
Pour autant, la qualité de l'air n'est toujours pas satisfaisante dans l'agglomération et, au-delà des mesures ponctuelles prises lors des pics de pollution, une poursuite de la diminution globale du trafic automobile reste un objectif nécessaire pour respecter les seuils annuels réglementaires nationaux et européens. C'est pour contribuer à cet objectif que les pouvoirs publics mènent des démarches telles que le plan de protection de l'atmosphère (PPA) et mettent en œuvre des actions telles que la zone à faible émission (ZFE).

A noter que le réseau TCL contribue à près de 20% des déplacements réalisés dans l'agglomération alors qu'il ne génère que 2% à 3% de ces émissions de polluants dues au transport routier.

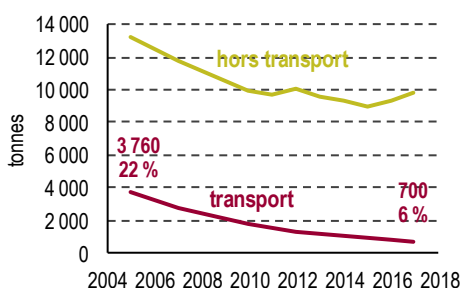
Emissions de polluants atmosphériques dans la Métropole de Lyon et part liée au secteur des transports

Années 2005-2017

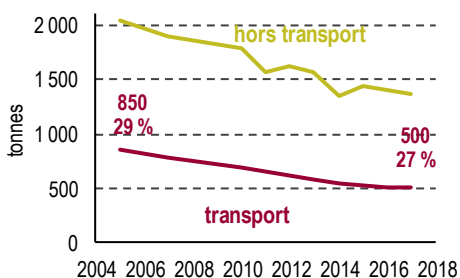
Oxyde d'azote (Nox)



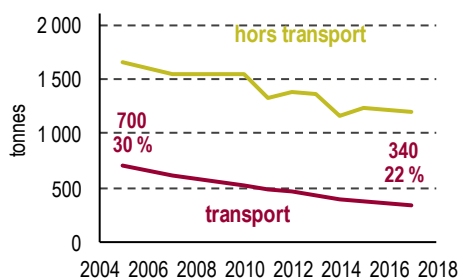
Composés organiques volatiles (COV)



Particules fines (PM 10)



Particules fines (PM 2,5)



Dépassement des valeurs réglementaires

Année 2018

Les données suivantes sont issues des mesures des stations fixes de la Métropole de Lyon.

- NO₂ : 4 heures de dépassement de la valeur réglementaire de 200µg/m³ en 2018 (max 18h/an)
- O₃ : 22 jours de dépassement de la valeur cible de 120µg/m³ en 2018 (max 25j/an)
- PM₁₀ : 9 jours de dépassement de la valeur réglementaire de 50µg/m³ en 2018 (max 35 jours/an)

Evolution des concentrations moyennes

Années 2007-2018

- -28 % entre 2007 et 2018 des concentrations moyennes de dioxyde d'azote (NO₂)
- -41 % entre 2007 et 2018 des concentrations moyennes de particules (PM₁₀)

Nota : Le NO₂ et les PM₁₀ sont des polluants primaires directement émis dans l'atmosphère a contrario de l'ozone, polluant secondaire qui n'est pas émis directement dans l'atmosphère mais se forme à partir de polluants dits "précurseurs" sous l'effet du rayonnement solaire.

Périmètre d'observation : Métropole de Lyon

Sources: ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, 2019

Environnement sonore

Niveaux de bruit LDEN moyen mesurés :

Depuis 2010, la majeure partie des stations de mesure en lien avec des trafics routiers présentent des niveaux sonores stables.

On note cependant pour deux stations de mesure au droit de grandes infrastructures routières une tendance à la baisse entre 2010 et 2018. La station tunnel Fourvière connaît ainsi une baisse de 7 % des LDEN (70 dB en 2018) et celle de la rocade Est (Chassieu) une baisse de 4 % (69 dB en 2018).

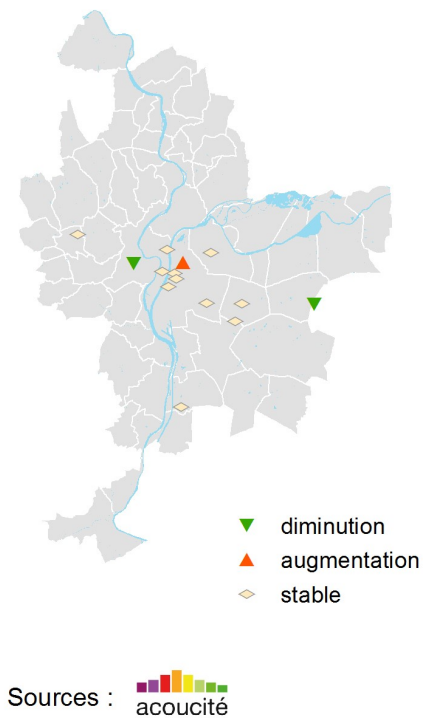
Parmi les stations associées aux pénétrantes et axes urbains importants,

la station Garibaldi connaît une hausse de 3 % des LDEN (69 dB en 2018).

Nota : les stations de mesure présentant des variations inférieures à 1 dB sont considérées comme stables.

Périmètre d'observation : Métropole de Lyon

Sources: Acoucité, 2019





La sécurité routière

Périmètre d'observation : Métropole de Lyon

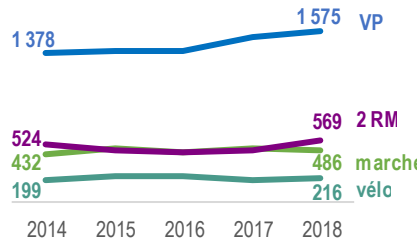
Sources : Sécurité Publique et Gendarmerie Nationale

Définition

Accident corporel : accident ayant impliqué au moins un véhicule et provoqué au moins une victime nécessitant des soins médicaux.

NB: un accident impliquant plusieurs modes de transport en même temps, les pourcentages d'implication des modes ne s'ajoutent pas.

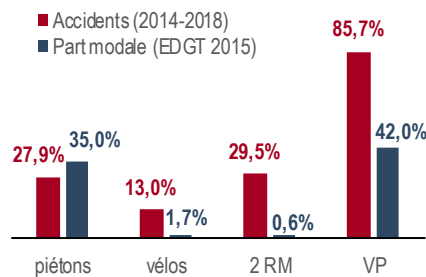
Evolution du nombre d'accident par mode impliqué



Année 2018

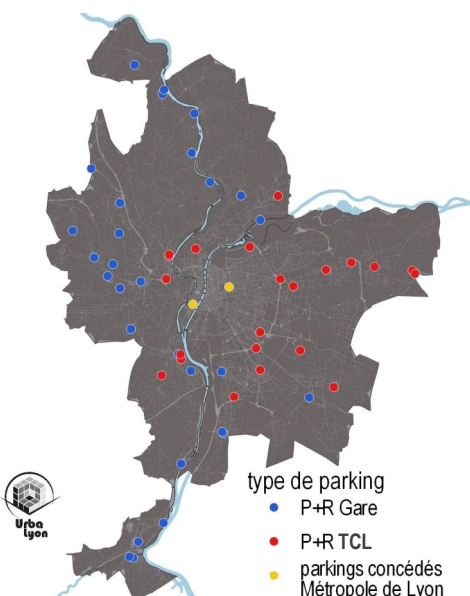
- 1 880 accidents corporels
- 25 tués
- 84 % des accidents corporels ont impliqué au moins un véhicule particulier
- 30 % au moins un véhicule deux roues motorisées
- 26 % au moins un piéton
- 11 % au moins un vélo

Part des accidents corporels selon le mode impliqué et part modale dans l'ensemble des déplacements



Intermodalité

Stationnement voiture en lien avec une offre de transport collectif



L'offre

Année 2018

Dans la Métropole de Lyon, 13 065 places de stationnement permettant le rabattement sur les transports en commun, dont :

- 6 900 places dans les 20 parcs-relais TCL
- 3 400 places dans les 27 parcs-relais des gares TER

Outre l'offre de stationnement voiture, des places de stationnement vélo sont également disponibles en lien avec les transports collectifs dont :

- 534 places dans 7 parcs-relais TCL
- 600 places vélo dans les box sécurisés en gare TER



Les deux roues motorisés

Périmètre d'observation : Métropole de Lyon

Sources Métropole de Lyon

L'offre

Année 2018

- 413 stations sur voirie à Lyon
- 2 500 places de stationnement sur voirie à Lyon
- 1 044 places dédiées dans les 32 parcs publics

Les usages

Année 2018

- +1,5% du trafic entre 2017 et 2018 (13 % entre 2011 et 2018) sur les 17 sites étudiés

Equipe d'étude :

Conception, rédaction :

Benjamin Puccio, Frédéric Camus

Cartographie p.5 : Philippe Capel

Maquette : Marie-Pierre Ruch

Image couverture : Elisa Castel

Les travaux de l'observatoire **Déplacements**
sont l'expression d'un partenariat entre les membres de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Benjamin Puccio** 04 81 92 33 55 b.puccio@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme